COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV73 CDA 4

PV C.D.A. du 16 octobre 2026

Président : M. Adil MALDOU
Présents : Mme Élodie FERNANDES CARVALHO, MM. Ronan AMARAL (visio), Sunny DO FUNDO (visio) Yohann FRAPPIN, Patrick GRIVET, Ludovic HOUCHOT, Stéphane MOREL, Djamal MESSAOUDI, Alexis RICHARD (visio) et Romain WALLON.

Absents excusés : MM Laurent KLIMCZAK et Stéphane MOREL

Début de la réunion : 18h50
Aucun membre ne s'étant porté volontaire pour assurer le secrétariat, M. Yohann Frappin assume cette fonction.

Mot du Président, Monsieur Adil MALDOU :
Adil remercie l'ensemble des membres de la Commission Départementale des Arbitres pour leur mobilisation, leur disponibilité et leur investissement en ce début de saison. Plusieurs échéances restent au programme, notamment en matière de formation et d'accompagnement de nos arbitres, afin de poursuivre cette dynamique positive tout au long de la saison.

Le PV du 3 septembre 2026 est adopté à l'unanimité.

Carnet de famille

La CDA présente ses plus sincères condoléances à Monsieur Stéphane MOREL pour la perte de sa maman.
Elle adresse également un message de soutien à Monsieur Hugo LAMBLIN pour le décès de son arrière-grand-père.

Retour sur l'AG

L'assemblée générale a réuni 106 arbitres et représentants de l'arbitrage.
Elle s'est déroulée dans un bon état d'esprit, avec plusieurs interventions consacrées aux nouvelles règles et des échanges avec le corps arbitral.
M. LETEXIER et ses deux arbitres assistants ont également échangé pendant plus de 40 minutes avec les arbitres.
La CDA remercie les nombreux arbitres présents à cette assemblée générale obligatoire.
Elle déplore toutefois que certains ne répondent pas aux invitations, positivement ou négativement.
Elle rappelle également l'importance d'adopter une attitude attentive pendant les explications : l'usage du téléphone et les bavardages intempestifs doivent cesser.

Retour sur la FIA et organisation de la prochaine

La CDA remercie le club d'Appoigny pour son accueil et la mise à disposition de ses installations et de ses membres, plus particulièrement Ronan, Maxime et Robin.

Lors du tour de table, certains intervenants ont regretté l'absence, le jour de la formation, de plusieurs outils nécessaires. Les membres se félicitent néanmoins de la réussite de 12 candidats sur 15 et soulignent les notes relatives au comportement et à l'assiduité de certains candidats.
Alexis rappelle que des dysfonctionnements persistent dans les outils informatiques utilisés pour les FIA et que certains candidats en ont rencontré durant leur parcours en ligne.
L'avant-dernière étape de la formation sera consacrée aux gestes qui sauvent (GQS), le 7 novembre 2026, avec les pompiers d'Auxerre. Adil prendra contact avec l'IR2F au sujet des modalités et des convocations.
MM. MESSAOUDI et RICHARD accompagneront les arbitres pendant cette séance d'environ quatre heures.

Yohann revient sur ce qu'il estime être une organisation de FIA ratée, il précise qu'on est capable de beaucoup mieux faire, mais que l'organisation fût un désastre.
Il appelle à une meilleure communication et organisation pour notre seconde FIA. Il reste à disposition pour expliquer son savoir-faire transmis par les CDA précédentes et les CTRA, et aidera à l'organisation de la seconde.

La prochaine FIA se déroulera dans les installations du club d'Aillant les 23 et 30 janvier ainsi que le 6 février 2027.
M. MALDOU demandera au plus vite à la LBFC l'ouverture des inscriptions, afin que les clubs puissent enregistrer leurs candidats. Les inscriptions devront être finalisées avant le 13 janvier 2027.
Les responsables de la FIA sont MM. MALDOU et RICHARD

- **23 janvier 2027 :** MM. FRAPPIN, GRIVET et HOUCHOT
- **30 janvier 2027 :** MM. FRAPPIN, GRIVET, MESSAOUDI et RICHARD
- **6 février 2027 :** Mme FERNANDES CARVALHO et MM. FRAPPIN, MALDOU, MESSAOUDI et BRAGE

Point désignations

M. FRAPPIN fait un rappel à l'ordre concernant les conversations WhatsApp et les propos qui y sont tenus.
Il demande du changement, Ronan passe ainsi le groupe des observateurs en privé, seuls les administrateurs peuvent maintenant écrire.

M. FRAPPIN rappelle l'importance de lui communiquer les retours concernant les demandes d'observations prioritaires avant la réunion plénière du 18 février 2027.
MM. MESSAOUDI et WALLON confirment que ces observations seront réalisées et mises à jour.

Un rappel devra également être adressé aux observateurs concernant la nature particulière de ces observations.
M. FRAPPIN sollicitera le district pour la fabrication de badges destinés aux observateurs ayant suivi la formation obligatoire « FIO ». Liste à transmettre.

Organisation du stage de mi saison

La CDA rappelle que ce stage est obligatoire et se déroulera à Tonnerre.

Un gymnase sera disponible toute la matinée, tandis que le terrain stabilisé et une salle attenante au gymnase seront libres toute la journée.
La CDA sollicitera le District pour l'organisation d'un repas dit « casse-croute ».
M. WALLON propose d'établir un devis pour une paëlla. Les décisions seront prises ultérieurement avec le District, puis communiquées aux arbitres.

Tous les membres de la CDA seront convoqués.
La CDA proposera à MM. Guillaume PERLIN et Jimmy DEGHAL d'intervenir sur le futsal avec MM. Patrick GRIVET et Djamal MESSAOUDI. La session du matin se déroulera en deux groupes alternants entre le gymnase et la salle.
L'après-midi sera consacré à la formation à l'arbitrage à la touche. M. MALDOU préparera les supports et les documents pour les ateliers en salle et sur le terrain. Deux groupes alterneront entre les activités.

Enfin, MM. MESSAOUDI et FRAPPIN organiseront les tests physiques durant l'après-midi.

Tests physiques

La participation a nettement augmenté, avec 32 arbitres présents.
Seuls deux arbitres n'ont pas réussi le test ; ils pourront le repasser lors du rassemblement du 28 novembre 2026 à Tonnerre.

Actions VRP

Nolan et Ronan indiquent que cinq clubs sont très intéressés et finalisent actuellement la programmation d'une intervention des volontaires recruteurs de proximité.
Cette action reconduite reste appréciée des clubs, qui sont davantage ouverts aux interventions des VRP.
La CDA remercie le CTRA, M. Clément TURPIN, dont le courriel adressé aux clubs facilite le processus.

La CDA rappelle aux clubs que ce dispositif, mis en place par la LBFC et le district, est entièrement gratuit et accessible aux catégories U13-U15-U18 ainsi qu'aux seniors.

Tour de table

- Patrick s'interroge sur le fait que des arbitres de D1 soient désignés en D2, et inversement.

- Djamal indique assumer son rôle de responsable des désignations avec enthousiasme et souligne la bonne collaboration avec le DYF.

- Romain revient également sur les désignations en D1. Il présente également ses excuses pour son intervention sur les groupes WhatsApp, qu'il juge inappropriée.

  Il évoque enfin les arbitres qui enchaînent deux rencontres et font l'objet d'une observation.
  Un débat s'engage sur ce dernier point. M. Frappin réitère sa demande de ne pas observer un arbitre lors d'un lever de rideau lorsqu'il doit ensuite officier comme arbitre assistant.
  Les arbitres assistants de Ligue présents estiment cette organisation incompatible avec les contraintes de temps : elle risque de précipiter l'arbitre et de nuire à la qualité de l'observation. Ils soulignent également l'effet du débriefing sur son état mental et la nécessité, pour les deux arbitres assistants, de se concentrer le plus tôt possible sur la rencontre suivante.
  Djamal demande à être informé lorsqu'un arbitre faisant l'objet d'une observation est également désigné sur une seconde rencontre.

Conclusion : un arbitre qui enchaîne deux rencontres ne peut pas être observé.

- Élodie revient sur l'arbitrage du championnat féminin et demande aux arbitres d'être vigilants quant aux lois applicables selon les catégories. Un rappel a été adressé par courriel à tous les arbitres.

- Yohann interroge les arbitres sur la difficulté d'assimiler les nouvelles règles. Alexis souligne qu'un temps d'adaptation est nécessaire, notamment concernant les joueurs blessés.

- Yohann rappelle l'importance d'être attentif lors de l'assemblée générale et de relire les documents transmis. Tous les outils sont à la disposition des arbitres ; il leur appartient de les utiliser.

- Ludovic ajoute que certains arbitres refusent d'appliquer les nouvelles règles et que ces différences d'interprétation créent des tensions autour des rencontres.

- Ronan demande si des observations dites « surprises » sont envisageables. La réponse est positive, à condition qu'elles soient demandées par la CDA ou le DYF.

- Sunny demande des informations sur les sanctions disciplinaires des joueurs et souligne le caractère parfois insuffisant de certains rapports d'arbitres. Il rappelle que tous les faits doivent y être consignés.

- Alexis revient sur les désignations en D1. Il s'interroge également sur la désignation en R3 de certains arbitres assistants spé, alors que des arbitres du district sont désignés en R2.

- Yohann rappelle que les arbitres assistants spécialistes de Ligue sont désignés par la Ligue et que le district n'a pas la maîtrise de ces désignations.

- Alexis estime recevoir trop tardivement ses désignations en D1 et demande une évolution du processus. Djamal et Alexis travailleront ensemble afin de l'améliorer et de trouver des solutions à son cas en particulier.

- Alexis demande s'il serait possible de disposer d'un pull ou d'un autre vêtement adapté à l'hiver pour ses missions d'observateur. Adil sollicitera le district à ce sujet.

- Yohann présente le nouveau logiciel de notation des arbitres du district. Il estime que le processus est cohérent pour 98 % des observations. Le logiciel restera en phase de test jusqu'à la fin de la saison. Lorsqu'un écart supérieur à un point sera détecté entre la note calculée par le logiciel et celle attribuée par l'observateur, le relecteur contactera systématiquement ce dernier afin de corriger la situation.

- Adil remercie les membres pour leur engagement et insiste sur la nécessité de poursuivre et de renforcer l'accompagnement des arbitres, notamment dans les filières sport-études et de détection des candidats potentiels à la Ligue.

Prochaine réunion : Vendredi 18 décembre 2026 à 19h00.

Fin de la réunion à 21h15

Le Président
Adil MALDOU

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »